



Région académique
ÎLE-DE-FRANCE



DEVOIRS FAITS
AU COLLÈGE

C'est parti !



L'Académie de Versailles lance le concours « **IMAGINE TON ESPACE DE TRAVAIL** » pour les collégiens dans le cadre du **programme devoirs faits**.

Chaque établissement participant est invité à **imaginer son espace éducatif de travail idéal**.

Qui peut participer ?

Le concours s'adresse aux collégiens éventuellement accompagnés par un personnel de l'établissement.

Que doit-on présenter et comment se déroule le concours ?

Les équipes proposeront un projet innovant de réaménagement d'un espace de travail de leur collège. Pour cela ils devront proposer et formaliser leur projet (vidéo, maquette...)
Le concours se déroulera en 3 phases :

- 1 **La phase d'inscription** du collège au projet
- 2 **La phase projet** : Le collège élabore et formalise son projet sur un support au choix.
- 3 **La phase de restitution** : Le collège fait parvenir son dossier (Annexe et projet) avant le 30 avril 2020

à l'adresse suivante :

Ou

par courriel :

Secrétariat du Conseiller Technique
de la Rectrice Etablissements et Vie
Scolaire

Rectorat de l'académie de Versailles
3, Boulevard de Lesseps
78007-VERSAILLES

ce.pvs@ac-versailles.fr

Que gagne-ton ?

Cette année, les dix premiers collèges sélectionnés obtiendront une subvention de 2000 euros.

Quand et comment s'inscrire ?

Les inscriptions seront possibles jusqu'au 25 Mars 2020.

Le collège souhaitant participer au concours s'inscrit via le lien suivant :

<https://edu-sondage.ac-versailles.fr/index.php/343841?lang=fr>

Qui contacter ?

Pour toute question, contacter : ce.pvs@ac-versailles.fr